

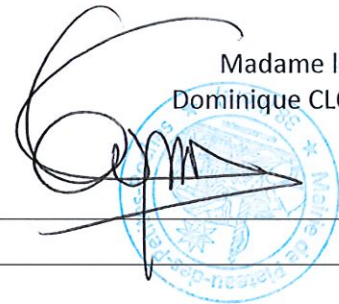
**Mairie de Plateau-Des-
Petites-Roches**

4965, route des Trois Villages
38660 Plateau des Petites Roches
04.76.08.31.48
mairie@petites-roches.org

AVIS

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire,
Le Jeudi 26 février, à 20h30
En mairie, salle du conseil

Madame le Maire,
Dominique CLOUZEAU



Ordre du Jour

AFFAIRES GENERALES

- 2026-02.00 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 janvier 2026
- 2026-02.01 Convention d'objectifs et moyens conclue avec l'association Le Vaisseau pour l'organisation du Vulnérable Festival 2026
- 2026-02.02 Attribution d'une subvention à l'association Le Vaisseau Spectacle pour l'organisation du Vulnérable Festival 2026
- 2026-02.03 Procédure de désherbage 2026 des documents des fonds des bibliothèques de la Commune
- 2026-02.04 Modification du Règlement Intérieur de l'Espace Culturel Saint-Benoît
- 2026-02.05 Convention de participation financière aux frais de classe d'intégration scolaire ULIS de Crolles
- 2026-02.06 Dénomination et numérotation des voies de la Commune
- 2026-02.07 Demande de subventions pour le projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente de Saint-Pancrasse
- 2026-02.08 Réhabilitation des Petites Cités - Cession d'une partie de la parcelle AH60

URBANISME

- 2026-02.09 Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de Saint-Bernard-du-Touvet
- 2026-02.10 Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU du PLU de Saint-Hilaire-du-Touvet
- 2026-02.11 Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de Saint-Pancrasse

FINANCES

- 2026-02.12 Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 du budget principal de la Commune
- 2026-02.13 Débat d'Orientations Budgétaires 2026

REGIE

- 2026-02.14 Fin de l'exploitation de la Régie des remontées mécaniques au 01^{er} avril 2026
- 2026-02.15 Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 du budget de la Régie des Remontées Mécaniques de la Commune

DIVERS

- 2026-02.16 Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT